



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Angoulême, le 8 mars 2021

Programme à Angoulême :

11h30 : cérémonie dans la cour d'honneur de la préfecture

- lecture de message par Mme Magali Debatte, préfète de la Charente ;
- sonnerie « aux Morts »
- minute de silence ;
- refrain de La Marseillaise ;
- *fin de la cérémonie*

Le port du masque sera obligatoire durant tout le déroulé de la cérémonie.

En raison des mesures de confinement, la population n'est pas conviée aux différentes cérémonies organisées sur l'ensemble du département. En soutien aux victimes du terrorisme et à leurs proches, elle est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant ses balcons et fenêtres.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr